

RAPPORT DE GESTION 2019

Notre Conseil d'Administration vous a réunis en Assemblée Générale conformément à la loi et à nos statuts pour vous rendre compte de la gestion et de l'activité de notre association au cours de l'exercice écoulé et pour soumettre les comptes annuels à votre approbation.

PRESENTATION DES COMPTES 2019

Nos comptes ont été élaborés et présentés conformément aux règles et dans le respect des principes comptables.

Les méthodes d'évaluation et de présentation n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Dans un souci de simplification, les chiffres cités sont exprimés en milliers d'euros (K€).

ACTIVITES DE L'ASSOCIATION

Nous vous rappelons tout d'abord que notre association, gère quatre structures aux métiers différents :

- Une Entreprise Adaptée (EA), qui intègre les activités : menuiserie, restauration, nettoyage, espaces verts et multiservices.
- Un centre de formation dont un Centre de Rééducation Professionnelle (CRP), un Centre de Pré Orientation (CPO), un organisme de formation qui propose des formations qualifiantes ou non, des prestations « bilan de compétences », d'orientation et d'accompagnement vers l'emploi,
- Une Structure d'Accueil et de Pré-Insertion (SAPI), accompagnant dans le cadre de la protection de l'enfance, des jeunes de 14 à 21 ans en difficulté sociale et familiale,
- Un Établissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT), accompagnant par le travail des usagers, orientés par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH).

Les produits de l'association s'élèvent à 11 298 K€, en hausse de 10,7% par rapport à 2018 (+ 1 093K€).

Les aides aux postes EA/ESAT et la subvention spécifique EA sont directement liées au nombre de personnes en situation de handicap accueillies.

Pour rappel, l'entreprise adaptée est soumise au respect d'un plafonnement annuel du nombre de travailleurs en situation de handicap pouvant bénéficier d'une aide au poste. De même, l'ESAT est soumis à un plafonnement lié au nombre de places financées.

Les quotes-parts de subventions suivent le rythme des amortissements des investissements concernés.

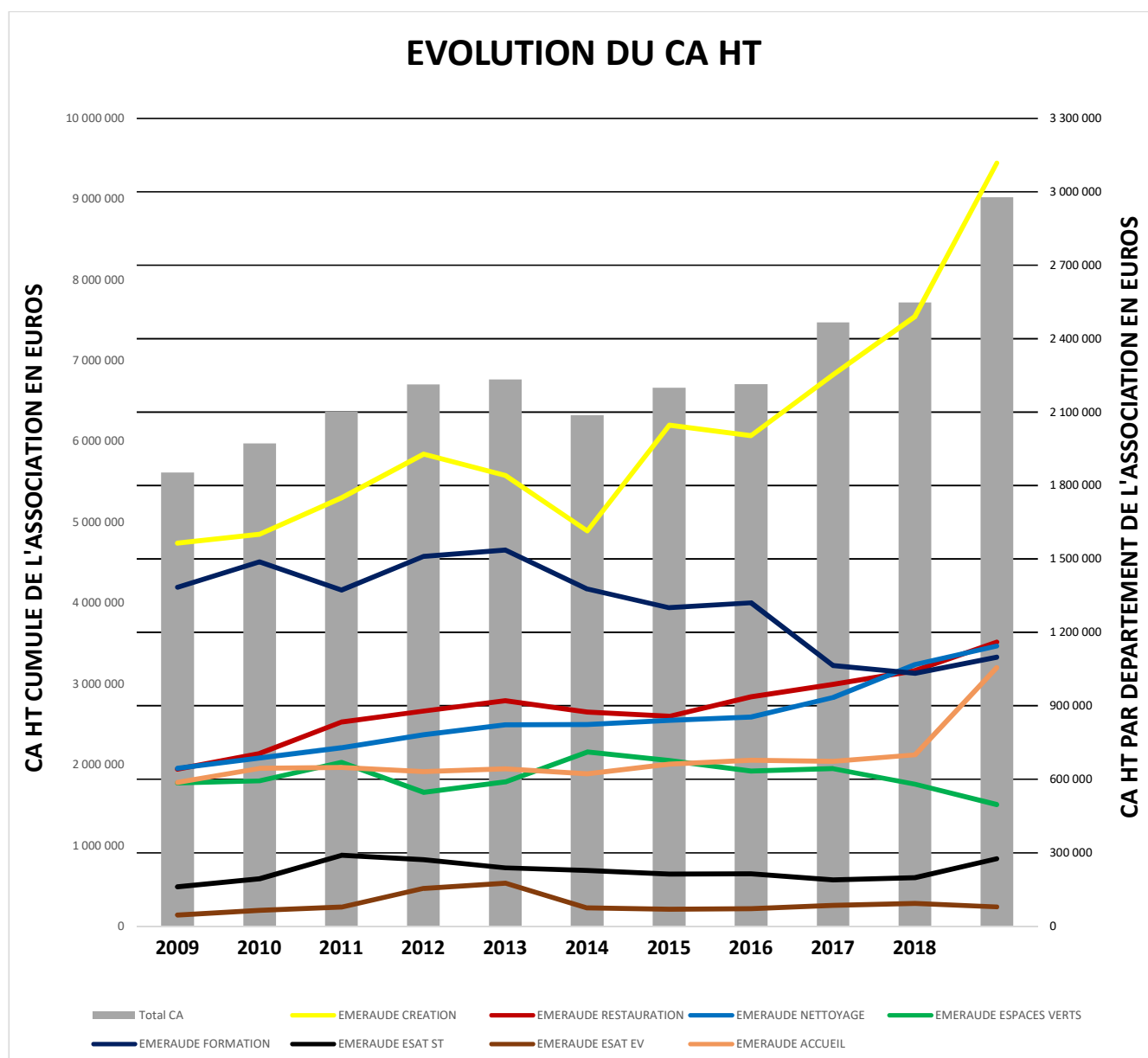
Les produits financiers s'élèvent à 6 K€ en 2019.

Le chiffre d'affaires global d'Emeraude i.d. s'élève à 9 022 K€ soit une hausse de + 16,9 % par rapport à 2018.

Ce chiffre d'affaires se répartit de la façon suivante :

- 67,1 % pour l'Entreprise Adaptée
- 12,2% pour le centre de formation
- 11,7 % pour la Structure d'Accueil et de Pré-Insertion (SAPI)
- 9,0 % pour l'ESAT

Voici l'évolution du chiffre d'affaires depuis 2009 dans le tableau ci-dessous :



PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS 2019

	Résultats conventionnés	Résultats propres
FORMATION		- 13 691.60
CRP	11 624.47	
CPO	- 2 696.48	
ESAT	- 2 003.01	11 363.28
SAPI	9 027.11	
ENTREPRISE ADAPTEE		165 894.43
VIE ASSOCIATIVE		- 41 624.77
Total	19 958.11	121 941.34

LE COMPTE DE RESULTATS

Les tableaux suivants détaillent les produits et les charges de l'exercice 2019, en comparaison avec ceux de 2018 retraités sans les opérations internes :

	2019	2018
Chiffre d'affaires	9 022	7 719
Production stockée	-113	106
Production immobilisée		0
Subvention d'exploitation	104	225
Reprise sur provisions et transfert de charges	2 153	2 040
Autres produits d'exploitation	1	14
Produits financiers	6	5
Produits exceptionnels <i>dont QPSVCR</i>	121	95 57
TOTAL PRODUITS	11 298	10 205

*QPSVCR : quote-part de subvention virée au compte de résultat.

	2019	2018
Achats consommés	2 849	2 423
Autres achats et charges externes	1 490	1 320
Impôts et taxes	225	173
Charges de personnel	5 567	5 490
Autres charges gestion courante	7	10
Charges financières	31	35
Charges exceptionnelles	87	88
Dotations aux amortissements et provisions	790	682
Impôts sur les sociétés	1	1
Engagements à réaliser sur ressources affectées		31
TOTAL CHARGES	11 164	10 254

LA SITUATION FINANCIERE

Le bilan se présente schématiquement comme suit :

ACTIF NET	31/12/2019	31/12/2018	PASSIF	31/12/2019	31/12/2018
Immobilisations	4 887	4 717	Fonds propres	3 090	2 988
Stocks et en-cours	596	753	Autres fonds associatifs	654	667
Avances et acomptes versés			Provisions et fonds dédiés	535	284
Créances	1 371	1 208	Dettes	4 784	4367
VMP, dispos, CCA, CAR	2 209	1 628			
TOTAL ACTIF NET	9 063	8 306	TOTAL PASSIF	9 063	8 306

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice 2019 sont :

- Terrain : 65 K€
- Constructions : 321 K€
- Installations techniques matériel et outillage : 115 K€
- Installations générales : 66 K€
- Matériel de transport : 101 K€
- Matériel de bureau et informatique, mobilier : 61 K€

Notre association n'a effectué aucune activité en matière de recherche et de développement.

LES PRINCIPAUX INDICATEURS

A partir des données chiffrées précédentes, les principaux indicateurs sur quatre ans sont les suivant :

	2019	2018	2017	2016
PRODUITS NETS D'EXPLOITATION	8 803	7 830	7 086	6 771
VALEUR AJOUTEE	4 525	4 141	3 424	3 557
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	820	604	331	525
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	792	515	241	420
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	2 291	2 031	2 032	2 311
TRESORERIE	1 884	1 446	1 412	1 929
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	407	585	620	382

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Entre le 31 décembre 2019, date de clôture de l'exercice, et le 25 juin 2020, date d'arrêté des comptes par le Conseil d'Administration, est survenue **la crise sanitaire du Covid-19**. En effet, depuis le mois de mars 2020, la France est confrontée à une crise sanitaire sans précédent.

Emeraude i.d. reste attentive à l'évolution de la situation liée à l'épidémie de Covid-19, **avec une priorité portée à l'attention de la santé** de ses collaborateurs, de ses usagers et de ses bénéficiaires.

A ce jour, et grâce aux outils collaboratifs et de pilotage mis en place mais surtout à la forte capacité d'adaptabilité et de réactivité des équipes, la continuité et/ou la reprise dans l'exécution de ses productions et services est assurée dans l'ensemble des secteurs d'activité de l'association.

La crise impactera les résultats 2020 mais ne met pas en cause la continuité d'exploitation de l'association.

Aux termes de la loi, un exemplaire des comptes annuels, de la proposition d'affectation votée, du rapport du Commissaire aux Comptes seront déposés à la DILA (Direction de l'information Légale et Administrative) dans le mois qui suit leur approbation par l'assemblée générale ordinaire.